



LA COMMUNE DE SAORGE RECRUTE

Agent(e) chargé(e) de la médiathèque communale, de son animation et intervention périscolaire
Contrat à durée déterminée – Remplacement temporaire d'un agent absent
Temps de travail : temps non complet – 28 heures hebdomadaires

Dans le cadre du remplacement temporaire d'un agent actuellement en arrêt maladie, la **Commune de Saorge** recherche un(e) agent(e) pour assurer la **tenue, le fonctionnement et l'animation de la médiathèque communale**. Le contrat sera conclu pour la durée correspondant à l'absence de l'agent remplacé et **pourra être renouvelé en fonction de la prolongation éventuelle de son arrêt maladie**, dans le respect des dispositions réglementaires applicables.

Au-delà de l'accueil du public et de la gestion quotidienne de la médiathèque, la commune souhaite faire de cet équipement un **véritable lieu de vie, de culture, de rencontres et de transmission**, avec une attention particulière portée aux enfants, aux familles et aux liens avec l'école et les services périscolaires.

Missions principales

Sous l'autorité du Maire et en lien avec les services municipaux, l'agent(e) sera notamment chargé(e) de :

Accueil et fonctionnement de la médiathèque

- Assurer l'ouverture et la fermeture de la médiathèque ;
- Accueillir, renseigner, orienter et accompagner les différents publics ;
- Gérer les inscriptions, prêts, retours et réservations des documents ;
- Assurer le rangement, le classement et la bonne présentation des collections ;
- Participer au suivi et à la valorisation du fonds documentaire ;
- Veiller au bon fonctionnement des espaces mis à disposition du public ;
- Accompagner les usagers dans l'utilisation des ressources documentaires et numériques ;
- Participer à la communication autour des activités et nouveautés de la médiathèque ;
- Veiller à maintenir un lieu accueillant, accessible et convivial.

Animation culturelle et éducative

Une part importante du poste sera consacrée à **l'animation et à l'ouverture de la médiathèque sur la vie du village**.

L'agent(e) devra proposer, préparer et mettre en œuvre des animations adaptées aux différents publics : lectures, contes, ateliers créatifs, découvertes thématiques, jeux autour du livre, expositions, rencontres, temps culturels ou toute autre initiative permettant de favoriser l'accès à la lecture et à la culture.

Une attention particulière sera portée au **partenariat avec l'école de Saorge et le service périscolaire municipal**.

L'agent(e) pourra notamment :

- Accueillir régulièrement des groupes d'enfants à la médiathèque ;
- Organiser des temps de lecture et de découverte du livre ;
- Concevoir des animations en lien avec les projets pédagogiques de l'école ;
- Développer des ateliers culturels et créatifs sur les temps périscolaires ;
- Participer à des projets communs associant médiathèque, école, périscolaire et acteurs culturels locaux ;
- Encourager l'autonomie des enfants dans la découverte des livres et des ressources culturelles ;
- Participer au développement d'actions intergénérationnelles permettant la rencontre entre enfants, familles et aînés du village.

L'objectif est de faire de la médiathèque un espace pleinement intégré à la politique éducative, culturelle et intergénérationnelle de la commune.

Participation au service de restauration scolaire

Les jours d'école, l'agent(e) participera également au fonctionnement de la **cantine communale de Saorge**.

À ce titre, il/elle sera chargé(e), avec les autres agents présents :

- De participer à l'accueil et à l'encadrement des enfants pendant la pause méridienne ;
- De prendre son repas avec les enfants dans le cadre de ses fonctions ;
- De veiller au respect des règles de vie collective, d'hygiène et de sécurité ;
- De contribuer à faire du temps du repas un moment calme, convivial et éducatif ;
- D'accompagner les enfants dans l'apprentissage de l'autonomie et du vivre-ensemble ;
- De participer à la surveillance et à l'encadrement jusqu'à la reprise du temps scolaire.

Horaires de travail

Le poste est organisé du **lundi au vendredi**, selon les horaires suivants :

- **Lundi** : 11h45 – 18h30
- **Mardi** : 11h45 – 18h30
- **Mercredi** : 9h15 – 17h00
- **Jeudi** : 11h45 – 18h30
- **Vendredi** : 11h30 – 13h30

Les missions et l'organisation des horaires pourront être adaptées ponctuellement aux nécessités du service, notamment dans le cadre des animations, manifestations ou projets organisés par la commune.

Profil recherché

La commune recherche avant tout une personne **dynamique, autonome, accueillante et force de proposition**, ayant le goût du contact avec le public et souhaitant s'investir dans la vie du village.

Sont particulièrement attendus :

- Intérêt pour le livre, la lecture, la culture et la transmission ;
- Goût pour l'animation et la création de projets ;
- Aisance relationnelle avec des publics variés ;
- Très bon contact avec les enfants ;
- Capacité à concevoir et conduire des animations ;
- Sens de l'accueil et du service public ;
- Autonomie, organisation et capacité d'initiative ;
- Capacité à travailler en équipe et en partenariat avec l'école, les services municipaux et les acteurs locaux ;
- Maîtrise courante des outils informatiques ;
- Respect des obligations de discrétion et de neutralité liées au service public.

Une expérience en **médiathèque, bibliothèque, animation, enfance, éducation, association, culture ou secteur périscolaire** constituera un atout.

Conditions du recrutement

- **Employeur** : Commune de Saorge
- **Lieu de travail** : Saorge
- **Nature du recrutement** : remplacement temporaire d'un agent absent
- **Temps de travail** : temps non complet – 28 heures hebdomadaires
- **Contrat** : CDD correspondant à la durée de l'absence de l'agent remplacé
- **Renouvellement** : possibilité de renouvellement du contrat en cas de prolongation de l'arrêt maladie de l'agent remplacé
- **Prise de poste** : dès que possible
- **Rémunération** : selon les conditions statutaires et réglementaires applicables à la fonction publique territoriale et l'expérience du/de la candidat(e)

Candidature

Les personnes intéressées sont invitées à transmettre **un CV accompagné d'une lettre ou d'un message de motivation** à la Mairie de Saorge à l'attention du Maire :

Monsieur le Maire
Mairie de Saorge
Avenue Davéo
06540 SAORGE
☎ : 04.93.04.51.23

Adresse mail : mairie@ville-saorge.fr

La commune recherche une personne souhaitant s'investir pleinement dans un service public de proximité et contribuer à faire de la médiathèque **un lieu vivant, ouvert à toutes et tous, au cœur de la vie culturelle et éducative de Saorge**.